Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2022



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du mercredi 13 juillet 2022

Objet : Création de 3 postes suite à la réussite aux concours

Date de la convocation : 7 juillet 2022

Date d'affichage de la convocation : 7 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de juillet à 17h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 14

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre; Madame de GENTILI Emmanuelle; Monsieur MILANI Jean-Louis; Madame LACAVE Mattea; Madame PIPERI Linda; Monsieur MASSONI Jean-Joseph; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine; Madame POLISINI Ivana; Monsieur PERETTI Philippe; Monsieur LUCCIONI Don Petru; Madame COLOMBANI Carulina; Monsieur DALCOLETTO François; Monsieur DEL MORO Alain; Madame FILIPPI Françoise; Monsieur GRASSI Didier; Monsieur GRAZIANI Antoine; Monsieur LINALE Serge; Madame MANGANO Angelina; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Madame PELLEGRI Leslie; Monsieur PIERI Pierre; Monsieur ROMITI Gérard; Madame TIMSIT Christelle; Madame ALBERTELLI Viviane; Monsieur MORGANTI Julien; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien.

<u>Etaient absents</u>: Madame BELGODERE Danièle; Monsieur TATTI François; Madame VESPERINI Françoise; Madame SALGE Hélène; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin; Monsieur ZUCCARELLI Jean; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Monsieur TIERI Paul à Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ;

Monsieur De ZERBI Lisandru à Madame POLISINI Ivana;

Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;

Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MASSONI Jean-Joseph;

Monsieur FABIANI François à Madame PIPERI Linda;

Monsieur GRAZIANI Antoine à Monsieur GRASSI Didier ;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame LACAVE Mattea;

Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame FILIPPI Françoise.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances et de la transparence publique en date du 11 juillet 2022 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services ;

Considérant que suite à la réussite au concours de 3 agents il est proposé de créer : 1 poste d'ATSEM principal classe 2 et 2 postes d'Auxiliaires de puériculture principales classe 2 ;

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Didier GRASSI, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité

Article 1:

- **Décide** de créer :
- 1 poste d'ATSEM principal classe 2
- 2 postes d'Auxiliaires de puériculture principales classe 2.

Article 2:

 Précise que les crédits nécessaires à la création de ces emplois est inscrit au budget 2022, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.